

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 11.09.2020 Numéro de publication: AB02-000006396

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail EAUX SECOURS, von Allmen SA

EAUX SECOURS, von Allmen SA CHE-105.924.248

Chemin du Pont-du-Centenaire 118

1228 Plan-les-Ouates

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-004770 N° d'établissement: 65640991

Pan d'entreprise: Interventions de dépannage et travaux de réparation en cas d'urgence tel que fuites, refoulements, inondations et pannes d'appareils sanitaires chez leurs

clients dans les cantons de Genève et Vaud

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT

1)

Personnel: 11 H

Validité: 01.09.2020 – 31.08.2023

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE, VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).